



société de l'industrie minérale
Groupe
mesure en ligne et automation

district Rhône-Alpes

journée technique

Mesure en ligne et automation aux Carrières de la Loire (42)

Mercredi 22 juin 2016

Le groupe de travail Mesure en ligne et automation, a été créé au sein de la Société de l'industrie minérale (Sim) voici un peu plus d'un an. Ses principaux objectifs sont de donner aux professions de l'industrie minérale les éléments permettant de choisir et de mettre en place des appareils de mesure en continu, d'indiquer les principales régulations qui peuvent être associées à l'appareil de mesure et de publier une documentation simple et pratique concernant ces types de mesure.

En effet, nombreuses sont les mesures utiles à la profession comme les mesures de débit massique (de solides, de pulpes), les mesures d'humidité sur solides, les mesures de niveau dans des silos et cuves de stockage, les mesures de distribution granulométrique (sur solides, sur pulpes), la colorimétrie, etc.

Le groupe a également la volonté d'organiser des journées techniques "sur le terrain" afin de commenter et d'illustrer des cas pratiques dans ce domaine de la mesure en ligne et de l'automation. Pour toutes ces raisons, nous organisons une visite de terrain qui comportera une série d'exposés, le matin. L'après-midi sera consacrée à une visite de l'exploitation et des installations mises en œuvre par les Carrières de la Loire.



La carrière est située sur la commune de Bellegarde-en-Forez, à 50 km à l'ouest de Lyon et 30 km au nord de Saint-Étienne, sur l'axe Lyon-Montbrison. C'est la plus grande carrière du département de la Loire, mais aussi l'exploitation de roches massives la plus importante de Rhône-Alpes. Les qualités intrinsèques et de traitement des matériaux extraits de la carrière de Bellegarde (microgranite, amphibolite, leptinite) en font des granulats de qualité aussi bien pour les enrobés routiers que pour les bétons.

programme

- 9 h 00 **Accueil des participants**
- 9 h 30 **Présentation des Carrières de la Loire**
- 10 h 00 **Exposés :**
 - Les mesures granulométriques en ligne par triangulation laser, Nicolas Berne et Jean-Yves Meyer, Autom'elec
 - Les systèmes de régulation multi-variable, Nicolas Berne et Jean-Yves Meyer, Autom'elec
 - L'intérêt d'une commande prédictive pour l'optimisation des séchoirs, Pascal Bizarro, Imerys
- 12 h 00 **Déjeuner**
- 14 h 00 **Visite de l'exploitation et des installations**
- 16 h 30 Clôture de la journée

important

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de sécurité, un casque et un gilet réfléchissant.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.



conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Rhône-Alpes et
groupe de travail mesure en ligne et automation
Mesure en ligne et automation aux Carrières de la Loire (42)
mercredi 22 juin 2016

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 68 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

85 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT16-07) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org